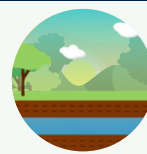


FICHE PROBLÉMATIQUE PRIORITAIRE #2

TYPE DE PROBLÉMATIQUE: MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE

Nom de la problématique inscrite dans le PDE*: Contamination des eaux souterraines

Problématique associée: -



Définition de la problématique

La contamination de l'eau souterraine est provoquée par la présence dans l'eau de différents polluants organiques et inorganiques (microorganismes, composés minéraux, ...) qui ont été rejetés dans le milieu par les activités humaines. Ces polluants sont considérés comme des contaminants quand ils ont un effet nocif et qu'ils sont à l'origine d'une altération. La contamination peut se faire à partir de la surface (utilisation d'engrais et de pesticides, contamination de la neige usée, etc.) ou directement sous la surface (dépotoirs, installations septiques, systèmes d'égouts, etc.). Les conséquences de la contamination de l'eau souterraine peuvent être multiples. Elle peut porter atteinte à la santé humaine (contamination de l'eau potable) ou avoir des conséquences importantes sur la faune et la flore.

CAUSES

PESTICIDES

- Utilisation en agriculture / dans les golfs / en foresterie
- Entretien le long des routes, des chemins de fer, des lignes électriques, des espaces verts municipaux publics / parapublics
- Utilisation privée

COLIFORMES FÉCAUX

- Rejets municipaux, agriculture, installations septiques, récréotourisme

PRÉSENCE D'AUTRES POLLUANTS

- Rejets industriels
- Contamination accidentelle ou potentielle pour les commerces et les industries
- Installations septiques
- Rejets municipaux
- Dépotoirs légaux / illégaux et éco-centres
- Utilisation d'engrais
- Neiges usées
- Carrières et sablières

SUBSTANCES POLLUANTES CONTENUES DANS LES BOUES (ENFOUISSEMENT ET ÉPANDAGE)

- Usines de pâtes et papiers

ORIGINES

CONSÉQUENCES

**IMPACT SUR LA SANTÉ
HUMAINE, LA FAUNE ET LA
FLORE[°]**

LIMITATION DES USAGES

**DÉGRADATION DES HABITATS
AQUATIQUES**

**CONTAMINATION DES LACS ET
DES COURS D'EAU**

EUTROPHISATION

ALGUES BLEU-VERT

[°] Le lien n'existe pas dans le PDE accepté, mais il sera dans sa mise à jour.



Objectif 1.1 - Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées

- 1.1.1 - Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire
- 1.1.2 - Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace
- 1.1.3 - Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités
- 1.1.4 - Mettre en place un suivi de l'efficacité des installations septiques

Objectif 1.2 - Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux

- 1.2.1 - Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau
- 1.2.2 - Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales

Objectif 1.5 - Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries

- 1.5.1 - Inventorier et quantifier les rejets des industries
- 1.5.2 - Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol

Objectif 1.6 - Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau

- 1.6.1 - Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de la qualité de l'eau

Objectif 1.7 - Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux

- 1.7.1 - Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de la qualité de l'eau
- 1.7.2 - Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau
- 1.7.3 - Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux et aux solutions alternatives

Objectif 1.8 - Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pommes de terre

- 1.8.1 - Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potables à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre
- 1.8.2 - Mettre en oeuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides
- 1.8.3 - Augmenter les superficies en bleuetières biologiques
- 1.8.4 - Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre
- 1.8.5 - Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides
- 1.8.6 - Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau

Objectif 1.9 - Réduire la quantité de contaminations des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source

- 1.9.1 - Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de station de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables

Objectif 2.3 - Maintenir et restaurer les bandes riveraines

- 2.3.1 - Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines
- 2.3.2 - Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal
- 2.3.3 - Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines
- 2.3.4 - Diffuser l'information sur la réglementation et diffuser des exemples de respect de la bande riveraine en secteur agricole

Objectif 5.1 - Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités

- 5.1.1 - Mettre en oeuvre la Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable

Objectif 5.2 - Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères

- 5.2.1 - Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région